



Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 18

FÉVRIER 2014

Samedi 15 mars 2014

Assemblée générale

au Musée de la Métallurgie à Bogny sur Meuse



Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Les emplois dans les Parcs

Les emplois dans les Parcs naturels régionaux sont très diversifiés : des emplois techniques (gestion de l'environnement par exemple), aux emplois administratifs (direction, secrétariat par exemple). Peu d'emplois sont directement en contact avec la nature.

Les Parcs naturels régionaux sont des groupements de collectivités locales, dont le personnel peut être lié à la Fonction publique territoriale (FPT). Il n'y a pas de concours spécifique mais être lauréat des concours de la FPT peut être nécessaire lorsque le poste le précise. Chaque Parc naturel régional est autonome pour ses recrutements.

On peut dire qu'il y a trois niveaux d'emplois permanents

correspondant chacun à des niveaux de formation initiale :

Direction, conception : niveau BAC+5 et plusieurs années d'expérience

Animation, conduite de projet : niveau BAC+2 à BAC+4 et expérience

Exécution, entretien, gestion : niveau Seconde/Terminale

Actuellement, 1900 agents environ travaillent dans les 48 Parcs naturels régionaux.

Les cadres et les chargés de mission assurent, entre autres, un rôle de conseils auprès des collectivités. Ils sont souvent chargés d'un domaine spécifique : tourisme, développement économique, agriculture et forêt, développement culturel, etc...

En ce qui concerne le personnel de terrain, il n'y a pas à proprement parler de « garde moniteur » (commissionné et assermenté) comme dans les Parcs Nationaux. Il peut y avoir des « guides-animateurs », « éco-gardes », « gardes-vert », ainsi que du personnel d'accueil ou du personnel d'entretien pour les équipements et infrastructures du Parc.

www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

www.espaces-naturels.fr

Bienvenue
à Pauline PEREIRA et à Quentin WAUTOT qui ont rejoint l'équipe technique du Parc, comme secrétaire et assistant communication.



Ils ont la tête dans les étoiles

Après Arreux en 2012, c'est au tour d'**Anchamps** et **Bourg-Fidèle**, deux communes du PNRA, d'être labellisées « Villes et Villages étoilés ». Une distinction qui vient récompenser les efforts des communes en matière de pollution lumineuse.

L'Association Nationale pour

la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes vient de labelliser 183 communes françaises dont 102 participent pour la première fois au concours de « Villes et Villages étoilés ».

Les communes d'Anchamps et de Bourg-Fidèle se classent

parmi les lauréates, avec 2 étoiles. Un diplôme et un panneau prendront place à l'entrée des villages dans les prochaines semaines.

www.villesetvillagesetoiles.fr



Environnement

Semaine du développement durable : la marche et autres gestes citoyens

Trier ses poubelles, changer ses ampoules, éteindre en sortant d'une pièce, fermer le robinet quand on se brosse les dents, prendre une douche plutôt qu'un bain...

Nous connaissons tous ces petits gestes du quotidien qui peuvent soulager un peu notre bonne vieille Terre des maux qui la frappent. Une façon aussi de «s'aider les uns les autres à se mettre

au vert ».

Il y aura bien sûr tous ces ingrédients lors de la **Semaine du développement durable**, du **Mardi 1er au Lundi 7 avril prochain**, pilotée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Mais aussi une multitude d'initiatives et d'animations dans toute la France, portées par des associations, collectivités locales, municipalités... Des exemples : restaurer la nature en ville, balades découvertes en tous genres,

nettoyage de bords de rivières, randonnées à pied ou à vélo, marchés bio, sensibilisation au covoiturage, rallye pédestre écocitoyen

Un conseil pour cette semaine dans vos régions et dans vos clubs : n'économisez surtout pas votre énergie pour aller marcher.



www.agissons.developpement-durable.gouv.fr



Les plus beaux oiseaux sont les pires chanteurs (Proverbe écossais)

Les chauves souris

Elles font peur ! Pourtant elles sont inoffensives et victimes de fausses croyances.

Les Chauves souris ne s'accrochent pas dans les cheveux ! Elles ne portent pas malheur ! Elles ne se reproduisent pas rapidement au risque d'infester nos espaces de vie (chaque femelle met au monde seulement 1 ou 2 petits par an) ! Elles ne sucent pas le sang (sauf 3 espèces de chauves souris en Amérique latine qui se nourrissent du sang du bétail principalement) ! Elles ne sont pas aveugles ! Elles ne construisent pas de nid. Elles n'apportent aucun matériau dans leur gîte !

En Champagne Ardenne toutes les espèces de chauve souris sont insectivores. La nuit, elles prennent le relais des oiseaux insectivores diurnes

pour ingérer de nombreux insectes et araignées. Chaque chauve souris ingère un tiers de son poids en insecte par nuit.

24 espèces de chauves souris sont connues en Champagne Ardenne et **elles sont toutes protégées**, comme toutes les espèces de chauves souris de France.

Les populations de chauves souris se sont effondrées en Europe depuis les années 50, Elles sont menacées par de nombreux facteurs : destructions des haies et autres corridors boisés, disparition de zones humides, retournement des prairies pour la mise en place de cultures, abattage des arbres à cavités, rénovation de bâtiments et de ponts, dérangement durant les périodes de mise bas et d'hibernation, mortalité par collision etc...

Connaître

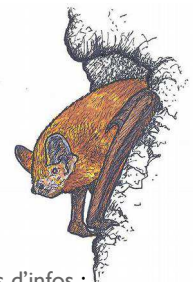
Préserver

Protéger

Actions en Champagne Ardenne : Plan régional d'actions en faveur des chauves souris, Il s'agit d'une déclinaison du plan national d'actions lancé par le Ministère en charge de l'Environnement qui prévoit de nombreuses actions en faveur des chauves souris : formation des bénévoles, recherche et protection d'arbres-gîtes, partenariat avec les conseils généraux, etc...

Bénévolat, sites protégés, sensibilisation, d'infos :

<http://chiropteres-champagne-ardenne.org/index.php/sensibilisation>



Pour plus d'infos :

www.cen-champagne-ardenne.org
www.chiropteres-champagne-ardenne.org

Économie d'énergie et artisanat



Depuis janvier, l'opération « Économies d'énergie et artisanat » lancée par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat de Champagne-Ardenne, est menée spécifiquement sur le

territoire du Parc naturel régional des Ardennes (PNRA).

Pendant trois mois les artisans situés sur le territoire du PNR peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit afin d'identifier les économies d'énergie à réaliser pour leur entreprise.

L'opération propose de bénéficier, d'une visite énergie dans l'entreprise (première évaluation de la performance énergétique de l'entreprise : consommations, potentiels d'économies, pistes

d'amélioration), d'une synthèse personnalisée avec préconisations, d'un suivi complémentaire avec un accompagnement sur des questions techniques ou financières.

Plus d'informations auprès de Samuel Legoff, animateur de l'opération à la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Marne, crm.ca.slegoff@orange.fr
03 26 40 22 23

Plaquette d'information à télécharger sur : www.parc-naturel-ardennes.fr

Le programme des sorties-animées

des Amis du Parc

est désormais

disponible sur :

www.amisparcardennes.org
page : animations

Le circuit du Seigneur Decroy

À une quinzaine de kilomètres de Charleville-Mézières, la petite commune de **Montcornet** jouit d'un patrimoine historique important, à commencer par son Château. Le circuit du Seigneur Decroy tire son nom d'Antoine de Croy, premier chambellan du Duc de Bourgogne qui, cinq siècles après la construction de l'édifice, le rebâtit pour le rendre encore plus majestueux.

Marche de 4 km, 1h30, facile avec quelques passages abrupts.

Arrivé à l'église, remontez la rue des Vieux Prés, le château se situe dans votre dos. À l'intersection située 300 m plus loin, suivez le panneau circuit du Seigneur Decroy. Continuez votre route en prenant le chemin barré par trois grosses pierres. Après 200 m, vous pénétrez dans la forêt. Un peu plus loin, au niveau de la bifurcation, prenez la voie de droite, en direction du Sentier du chemin noir. Le balisage est blanc

et rouge. Environ 200m plus loin, ne vous souciez pas du chemin qui part à droite et continuez tout droit sur celui qui monte légèrement. Puis trois voies s'offrent à vous : prenez celle de gauche, toujours en direction du Seigneur Decroy. Au bout du chemin, tournez à gauche de la clairière, vous apercevez le terrain de foot, que vous longez en tournant à gauche. Un peu plus bas, traversez la route goudronnée et prenez le chemin en face qui vous reconduit dans la forêt. Ce chemin conduit aux étangs. Tout en poursuivant votre descente, vous apercevez le lavoir du ru des vaches. Le chemin remonte légèrement et vous ramène au village. Au panneau stop, traversez la route départementale. Juste avant le panneau Village Fleuri, vous arrivez sur le Sentier pédestre du Château, empruntez-le. Tout en descendant, vous entendez le chant du ruisseau en contrebas. Le chemin est parfois abrupt, alors prenez

garde, surtout si le sol est mouillé ou enneigé. Arrivé à l'intersection, prenez le chemin sur la droite. Après une petite montée, vous arrivez à un premier point de vue sur l'église et le château. Poursuivez à droite sur le large chemin qui, tout en descendant légèrement, vous amène à un deuxième point de vue sur le Donjon Médiéval, chemisé au XVème siècle par Antoine de Croy. Après une partie qui remonte, empruntez le chemin à gauche. Arrivé au bout, vous découvrez sur votre droite la chapelle Sainte Marie Madeleine. Pour rejoindre l'église du village, il vous faut prendre sur la gauche. Vous pourrez alors admirer les vestiges du Château.

Bonne balade.

Les Ardennes en Marche



Agenda des Amis

Assemblée générale
Nature et Avenir
Samedi 1 Février
à Rethel

Exposition 120 ans sous la
loupe des Naturalistes
Ardennais à la Vitrine du
Conseil général
à Charleville Mézières
du 1 février au 2 mars
par la SHNA

Assemblée générale
Association Minéralogi-
que et Paléontologique
de Bogy sur Meuse
Samedi 15 Février
à Bogy sur Meuse

Bureau des Amis
Jeudi 20 Février

La Hulotte

Le journal le plus lu dans les terriers depuis 1972, ce remarquable outil de connaissance de la nature dont Pierre Déom est l'unique rédacteur

a fêté son 100ème numéro.

La Hulotte est tiré à 160000 exemplaires, et il compte 150000 abonnés dans 70 pays

Chapeau bas, Monsieur le Rédacteur

Si vous ne connaissez pas la Hulotte, il n'est pas trop tard pour rejoindre la famille de ses fidèles :

03 24 30 01 30
www.lahulotte.fr



Hôtes d'honneur à Reims



Du 14 au 16 mars prochain, les Ardennes seront les invitées du salon « Tendances Nature », au Parc des Expositions de Reims. Cet événement piloté par le Comité Départemental du Tourisme, remplace « Escapades dans les Ardennes », organisé chaque année. Les Ardennes seront représentées sur un espace de 300 m2 et de nombreuses animations seront proposées.

Renseignements :
03 24 56 67 76
www.ardennes.com

Marchés de Pays

Vendredi 14 Février
15h30 - 20h00
Maubert Fontaine

Vendredi 28 Février
15h30 - 20h00
Renwez



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : www.amisparcardennes.org

Appel à cotisation 2014

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET* :

Mandat* Mme ou Mr pour participer aux activités de l'association

*Si nécessaire

Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par mandat

Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à :

Le :

Signature

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet - 08170 HARGNIES

amisparcardennes@gmail.com - www.amisparcardennes.org

Bulletin d'adhésion à retourner à :

Bernard Masson - 7 rue des Forges, Linchamps - 08800 Les Hautes Rivières